

FR

E-005874/2020

Réponse donnée par M^{me} Kyriakides
au nom de la Commission européenne
(20.1.2021)

1. Les documents élaborés dans le cadre du projet «Guides pour le transport des animaux» comprennent des lignes directrices, des fiches d'information et des vidéos, qui ont été largement diffusées sur les médias sociaux et lors d'événements spécifiques dans plusieurs États membres de l'UE et pays tiers vers lesquels les animaux sont exportés. Les documents produits ont été traduits dans plusieurs langues, y compris en russe, et sont disponibles sur un site web dédié¹, qui comptabilise plus de 15 000 visites par an, dont 15,8 % proviennent d'utilisateurs l'ayant déjà consulté. Les visiteurs ont souvent accédé à ce site web via Facebook, Twitter ou le site de la Commission.

2. Les effets positifs de ces guides ne peuvent pas être évalués de manière isolée et devraient être envisagés dans la perspective globale de l'ensemble des actions de la Commission destinées à améliorer l'application de la législation actuelle sur le transport des animaux et le bien-être animal en général.

¹ <http://www.animaltransportguides.eu/fr/documents/>